RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

ELECTRICITE DE FRANCE
Société anonyme au capital de 2.084.365.041 euros
Siège social : 22-30 avenue de Wagram 75008 Paris
552 081 317 R.C.S. PARIS
(la « **Société** »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 5 MAI 2025

(...)

Huitième résolution *(Constatation de l'expiration de mandats d'administrateur(trices))*

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, prend acte de l'expiration du mandat d'administrateur de Monsieur Luc Rémont, et du mandat d'administratrice de Madame Nathalie Collin, de Madame Marie-Christine Lepetit, de Madame Michèle Rousseau et de Madame Delphine Gény-Stephann à l'issue de la présente Assemblée Générale.

L'actionnaire unique adopte cette résolution.

Neuvième résolution *(Nomination d'un(e) administrateur(trice))*

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, décide de nommer, avec effet immédiat à l'issue de la présente Assemblée Générale, Bernard Fontana, de nationalité [redacted] né le [redacted] à [redacted] d[redacted] pour une durée de quatre (4) années prenant fin à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Bernard Fontana a fait savoir par avance qu'il acceptait les fonctions d'administrateur et qu'il satisfait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur pour l'exercice desdites fonctions.

L'actionnaire unique adopte cette résolution.

Dixième résolution *(Nomination d'un(e) administrateur(trice))*

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, décide de nommer, à compter du 5 juin 2025, Valérie Bros, de nationalité [redacted] née le [redacted] à [redacted] demeurant [redacted] qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Valérie Bros a fait savoir par avance qu'elle acceptait les fonctions d'administratrice et qu'elle satisfait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur pour l'exercice desdites fonctions.

L'actionnaire unique adopte cette résolution.

Onzième résolution *(Nomination d'un(e) administrateur(trice))*

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, décide de nommer, avec effet immédiat à l'issue de la présente Assemblée Générale, Nathalie Collin, de nationalité [redacted] née le [redacted] à [redacted] pour une durée de quatre (4) années prenant fin à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Nathalie Collin a fait savoir par avance qu'elle acceptait les fonctions d'administratrice et qu'elle satisfait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur pour l'exercice desdites fonctions.

L'actionnaire unique adopte cette résolution.

Douzième résolution *(Nomination d'un(e) administrateur(trice))*

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, décide de nommer, avec effet immédiat à l'issue de la présente Assemblée Générale, Delphine Gény-Stephann, de nationalité [redacted] née le [redacted] 14ème [redacted] ([redacted] années prenant fin à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Delphine Gény-Stéphann a fait savoir par avance qu'elle acceptait les fonctions d'administratrice et qu'elle satisfait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur pour l'exercice desdites fonctions.

L'actionnaire unique adopte cette résolution.

Treizième résolution *(Nomination d'un(e) administrateur(trice))*

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, décide de nommer, avec effet immédiat à l'issue de la présente Assemblée Générale, Catherine Lagneau, de nationalité [redacted] née le [redacted] années prenant fin à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Catherine Lagneau a fait savoir par avance qu'elle acceptait les fonctions d'administratrice et qu'elle satisfait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur pour l'exercice desdites fonctions.

L'actionnaire unique adopte cette résolution.

(…)

Quinzième résolution *(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales)*

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale en vue de l'accomplissement de toutes les formalités légales ou administratives, des dépôts et des publicités requis à la suite de l'Assemblée Générale.

L'actionnaire unique adopte cette résolution.

(…)

Pour extrait certifié conforme
le 7 mai 2025

Anne Lafont
Dir [redacted] te Finance